



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°25

Réunion de bureau du vendredi 29 avril 2022

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MME B. GIURAN - MM. C. CASTROFLORIO - Y. SIAD - A. MARY - J. THAON - - L. CAPPATTI

---

Excusés : MM. - J. NUCERA - S. CHILOTTI

---

### Début de la séance : 19h30

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°24 du 22 avril dernier.

### **1 – CORRESPONDANCE**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE**

La CDA a reçu M. VAHIRUA Mihirau, jeune arbitre de District.

Décision prise par PV distinct.

La CDA a reçu M. HRISTEA Sergiu, arbitre de district classé D2, concernant une rencontre de U18 D1 pour laquelle il a officié.

Décision prise par PV distinct.

Le district de la Côte d'Azur accueille pour la saison prochaine, M. NAIMI Mourad, arbitre venant de Seine et Marne.

Les arbitres ayant participé au mois mars 2022 à la FIA organisée à Villefranche sur Mer seront désignés dès le samedi 30 avril en catégorie U12/U13.

La CDA prend connaissance de la réussite de M. KHACHROUB Nassim, né en 2008, à la FIA organisée du 23/02/2020 au 26/02/2020 au CREPS de Boulouris.

Les 3 arbitres qui représenteront le district de la Côte d'Azur lors des phases finales des 14 et 15 mai 2022 à Lorgues (Var) se nomment : ADJENGUI Ahmed, PAPIN Enzo, et SEBIA Ilyes.

Ces 3 jeunes arbitres seront accompagnés et encadrés par M. ADJENGUI Habib arbitre désigné par la CDA.

La CDA félicite les deux candidats JAF Méditerranéens pour leur réussite à la Fédération. Il s'agit de Messieurs Benjamin AMSILI (district de Provence) et Florian TAULIER (district du Var).

L'examen théorique probatoire des candidats JAF se déroulera le samedi 30 avril 2022 à Toulon, en présence de deux Azuréens, TSALBI Ali et ADJENGUI Lou'Ay

Notre président, ERMANI Gilles, membre du pôle JAF, a été désigné par la Fédération pour accompagner du 6 au 8 mai 2022 à Paris, les 4 arbitres désignés pour la finale de la coupe Gambardella au stade de France, en lever de rideau de la finale de la coupe de France.

### **3 – DEPARTEMENT CONTROLES**

10 observations dans la catégorie seniors ont eu lieu le dimanche 24 avril 2022.

1 observation en catégorie Jeunes a eu lieu le samedi 23 avril 2022.

2 tutorats de nouveaux stagiaires ont également eu lieu le samedi 23 avril 2022.

### **4 - DEPARTEMENT DESIGNATIONS**

Le département désignations a connu quelques difficultés pour assurer les désignations du week-end du 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022.

**Fin de séance : 22h30**

Le Président de la CDA :  
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire :  
M. Laurent CAPPATTI